

# Développement des terrains du CN : la parole aux citoyens

André Desroches

Augmenter le nombre de logements sociaux. Renoncer au déménagement du parc de la Congrégation. Privilégier un accès au quartier par le sud pour la circulation lourde. Offrir une meilleure desserte en transport public. Les opinions exprimées par les citoyens lors de l'assemblée tenue le 27 janvier par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) sur le projet de mise en valeur des anciens terrains du CN, dans Pointe-Saint-Charles, ne détonnaient en rien avec celles entendues jusque-là dans ce dossier. Certains éléments semblent faire consensus au sein de la population.

Le 25 janvier, les développeurs présentaient leur vision d'aménagement. Deux jours plus tard, l'OCPM tenait une soirée réservée à l'audition des opinions des groupes et citoyens. Plusieurs dizaines de personnes ont pris part à l'exercice.

Rappelons que le projet comporte trois volets. L'Agence métropolitaine de transport (AMT) entend construire un centre d'entretien pour ses trains. De son côté,

le développeur résidentiel Samcon prévoit construire 975 unités d'habitation dont 245 logements sociaux et communautaires. Quant au groupe Mach, il compte développer les activités commerciales et industrielles dans les anciens ateliers du CN.

Blandine Charbonneau, de la Table de concertation Action-Gardien de Pointe-Saint-Charles, est venue rappeler la position du regroupement, qui plaide pour 40% de logements sociaux dans le projet – 400 unités –, la proportion actuelle de logements abordables dans le quartier. Dans le plan présentement sur la table, le développeur place la barre à 25%. «C'est une position insuffisante par rapport aux besoins du quartier», a soutenu Mme Charbonneau. Intervenant social à la Maison du Partage d'Youville, Serge Plante a invité les promoteurs à «penser moins au seuil de rentabilité et penser plus qu'ils ont une responsabilité sociale».

Porte-parole du collectif La Pointe libertaire, Marcel Sévigny a également réclamé plus de logements sociaux. Allant plus loin, il a demandé à la Ville de Montréal d'exproprier les terrains sauf ceux qui seront

utilisés par l'AMT. Le collectif demande par ailleurs que soit réservé un bâtiment où logerait un centre social autogéré.

Une résidante a demandé de «conserver le patrimoine ferroviaire dans sa totalité». On parle d'une douzaine de bâtiments qui abritaient les ateliers. L'un d'eux pourrait être occupé par une «coopérative mixte d'organismes communautaires et artistiques», a-t-elle suggéré.

Des citoyens ont identifié deux autres pommés de discorde: les accès routiers au futur développement pour les camions et le sort réservé au parc de la Congrégation situé à l'angle de Wellington et de Sébastopol, deux éléments intimement liés. Au sud, on prévoit une entrée par la rue Marc-Cantin. Au nord, de manière à permettre le passage des poids lourds par la rue de Sébastopol, le groupe Mach propose de relocaliser le parc de la Congrégation. «Nous sommes en désaccord avec l'accès au site par la rue de Sébastopol, a lancé une citoyenne représentant une douzaine de familles de la rue Bourgeois. La solution de la rue Marc-Cantin est la seule qui devrait être envisagée.» «Si le projet vise vraiment à améliorer le quartier, la priorité doit aller à la rue Marc-Cantin», a insisté un résident.

Plusieurs voix se sont élevées contre le déplacement du parc. «Nous sommes contre l'idée que le parc soit déménagé, a martelé une citoyenne. Il ne faut pas le sacrifier.»

L'OCPM, qui n'a qu'un pouvoir de recommandation, doit remettre son rapport à la Ville de Montréal au début du mois de mars.